

La CFDT-CULTURE communique :

RMN : le démantèlement se poursuit... La vieille dame se meurt !

Lors du Comité Technique Paritaire ministériel (C.T.P.M.) du mois de juin, refusant d'aborder la question cruciale de l'avenir de la Réunion des Musées Nationaux (R.M.N.) et d'une partie de ses salariés, l'autorité politique avait recentré les débats en chargeant la Direction des Musées de France (D.M.F.), déjà à l'origine des transferts de 1991, de piloter des groupes de réflexions sur le devenir de cette institution.

Ainsi, le 27 juillet, démarraient, avec les partenaires sociaux, les travaux concernant le transfert des conférenciers nationaux au sein des établissements et services nationaux.

La C.F.D.T.-Culture, s'inscrivant pleinement dans une action de défense des salariés, soumet aux agents du Ministère son analyse sur ce dossier épineux.

ÉTAT DES LIEUX

Dès 1999, se creuse un déficit qui, malgré une décélération effective depuis 2003, amène la R.M.N. à rechercher les moyens d'un équilibre financier, alors qu'elle voit simultanément accroître ses compétences, sans bénéficier de transferts budgétaires.

Jouant d'une variable d'ajustement, la R.M.N. réduit donc sa masse salariale, tout en justifiant cette diminution par le recentrage de ses missions. Un démembrement, pour ne pas parler de démantèlement, qui explique notamment le « dégraissage » de ses effectifs, pourtant loin d'être pléthoriques en regard des missions qui leur sont dévolues.

MISSION DE L' INSTITUTION

Au début des années 20, la RMN se lance dans l'organisation des visites-conférences lui permettant d'augmenter ses recettes qu'elle consacre à l'enrichissement des collections

(N.B : le statut élargi des E .P les autorisent à acquérir des oeuvres grâce aux recettes dégagées sur leurs ressources propres)

Cette histoire-là semble aujourd'hui oubliée. Les conférenciers sont devenus du « gagne-petit ».

Il faut se souvenir qu'un nouveau virage fut amorcé dès 1990. A cette période la RMN devient un EPIC. On se situe dès lors dans l'ère du tout rentable et désormais l'heure du tout commercial sera aux années 2000 ce que la démocratisation fut aux années Malraux

A cette logique marchande s'ajoute paradoxalement celle de mission régaliennne d'éducation et donc de démocratisation par l'accès au plus grand nombre. Placée ainsi par les autorités politiques dans une position ambivalente, la RMN n'a pas su concilier ces 2 logiques et se retrouve aujourd'hui dans une situation de « bachotage » administratif prenant même le risque de se voir dépasser par des E.P toujours avides d'excellence et débarrassés de leur tutelle économique et commerciale.

Ainsi l'autonomie financière accordée aux grands établissements les placent directement en concurrence avec la RMN sur ses propres domaines de compétences.

POLITIQUE GENERALE DE LA CULTURE

Est-il besoin de rappeler aussi qu'une des missions premières de la RMN qui fut la perception du droit d'entrée dans les musées nationaux permettait hier encore, en application d'un principe de solidarité, une mutualisation des bénéfices destinées à soutenir l'activité des structures les plus modestes.

La politique de démembrement en cours met donc en péril le principe de solidarité et le système de subsidiarité par leur remise en cause.

En effet, le retrait des EPA (Musée du Louvre, Musées National des Châteaux de Versailles et de Trianon, Musée d'Orsay puis Musée national des arts asiatiques-Guimet) de ce système d'entraide fragilise considérablement l'ensemble du réseau des musées de France.

Mais ne serait-ce pas justement la volonté du « Prince » que de saborder le navire pour justifier la déconcentration de la gestion des musées franciliens en créant des pôles muséaux et en accélérant la décentralisation culturelle par le transfert des musées nationaux régionaux aux collectivités territoriales ?

Ces éventuels rattachements administratifs seraient-ils les bruits prophétiques qui précèdent la mort, lente et cruelle, de la « vieille Dame » ?

Seuls une orientation politique nouvelle et des engagements économiques conséquents pourraient préserver l'avenir de cette institution plus que centenaire.

LA DEMONSTRATION PAR L'EXEMPLE :

Prenons celui des conférenciers qui est d'actualité. En effet, les théoriciens-gestionnaires refusent de parler de désengagement de l'Etat et préfèrent le vocable plus feutré de recentrage des missions avec pour corollaire l'abandon de certaines compétences et savoir-faire (activités commerciales, comptoir de vente hier, transfert des visites-conférences aujourd'hui).

Ne peut-on craindre que les E.P, nouvellement en charge de ces secteurs d'activités, ne cherchent avant tout à dégager des bénéfices et à rentabiliser ces activités ? Il ne restera plus qu'à modifier les fonctions des agents dont le professionnalisme n'est pourtant pas à mettre au service d'une autre conception de la culture, loin d'une course éffrénée aux profits.

Les dérives d'aujourd'hui sont un danger pour demain et la précarisation annoncée avec un nouveau cadre d'emploi pour les conférenciers de la RMN, ne peuvent qu'inquiéter a minima.

La garantie d'unicité de leurs fonctions sera-t-elle respectée dès lors qu'ils seront gérés directement par les établissements ?

La rentabilité donc la quantité de leurs conférences ne primera t-elle pas sur la qualité dans certains endroits ?

Quelles assurances sauront alors leur apporter ces établissements, notamment les E.P, soumis à l'obligation de résultats et à la gestion de performances, quant à la pérennité de leurs contrats et de leur condition de travail ?

Il est à craindre aussi que la RMN se voit cantonner par les E.P au rôle de prestataire de service et placée ensuite en position concurrentielle face à d'autres entreprises tant françaises qu'européennes.

Face à cet état de fait, il est essentiel que les personnels de la RMN mais aussi tous les agents du Ministère fassent entendre leurs voix aux côtés de la CFDT-Culture.

